

Saint François de Laval



Numéro 48 | Mai 2024

Bulletin du Centre d'animation François-De Laval

43 ans de sens et d'actionsssss

Par Martina de Vries

François de Laval, premier évêque de Québec, ne fut pas le seul à être proposé à ce poste. L'histoire de la création d'un évêché en Nouvelle-France s'étend sur 43 ans.

Oups, on a oublié le Canada!

Le 22 juin 1622, le Saint-Siège fonde la Propagandeⁱ. Dans les premières assemblées, les cardinaux découpent le monde en dix parties et oublient complètement d'inclure l'Amérique du Nord. Seule une poignée de missionnaires y ont travaillé depuis sa « découverte » : des jésuites, des récollets et des capucinsⁱⁱ. Elle restera dans l'oubli presque total jusqu'à l'intervention de son très zélé premier secrétaire, M^{gr} Francesco Ingoli. Ce dernier reçoit une lettre d'un carme déchaussé d'Angleterre l'informant des avancées de la religion protestante dans les Treize Colonies. M^{gr} Ingoli soumet le problème aux cardinaux le 2 août 1625, mais l'Europe n'est pas prête à s'en préoccuper. Et l'affaire tombe à l'eau.

(suite en page 2)

François de Laval étudiant chez les Jésuites du collège de La Flèche.

Photo tirée de la vidéo *Divine Influence* : François de Laval, Interprétés par Jean-François et son fils Charles-Olivier Haince.





43 ans de sens et d'actionsssss

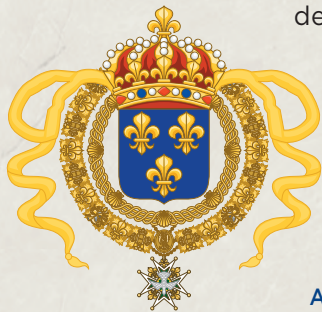
(suite de la page 1)

Candidat n° 1 : un récollet

Le 4 juillet 1631, le le secrétaire tente sa chance à nouveau et propose au pape un évêché américain divisé en cinq régions, une par grande nation autochtone. Il fonde cette idée sur un rapport louant les succès des Récollets au Canada. Malheureusement, ce document, aujourd'hui disparu, ignore clairement les vastes superficies que représentaient ces territoires.

La même année, en octobre 1631, François de Laval, âgé de 8 ans, fait son entrée au collège jésuite de La Flèche, où il est captivé par les récits des missionnaires, notamment à la lecture des *Relations*, mais aussi par ceux de ses professeurs, tels Ennemond Massé, Gabriel Lalemant et Claude Pijart. Charles Lalemant, supérieur des missions canadiennes, écrit le 2 novembre 1633 : « Avec le temps, il faudra un évêque au Canada, car pour maintenant, ceux qui sont là ne dépendent d'aucun évêché et les enfants, tant des Français que des Sauvages baptisés, ne peuvent être confirmés. » N'ayant pas eu

de suite à sa première demande, M^{gr} Ingoli revient à la charge en 1634, proposant le récollet Pierre Pons comme évêque. Mais la France favorisait alors les Jésuites. Et l'affaire tombe à l'eauⁱⁱⁱ.



Armoiries royales de la Compagnie des Cent Associés, qui administre le Canada de 1627 à 1663. Image : Wikipédia

Candidat n° 2 : un séculier

En 1641, François entre au collège de Clermont, qui est aussi sous la conduite des Jésuites. L'intérêt des Français pour les missions en Nouvelle-France continue de croître. La même année, la Société de Notre-Dame de Montréal^{iv} voit le jour. Le traité de paix de 1645 avec des nations autochtones donne l'espoir d'un établissement permanent à une Église naissante. Les Associés de Montréal offrent d'ériger un diocèse à leurs frais et proposent un membre de la Compagnie du Saint-Sacrement, Thomas Le Gauffre (qui n'était pourtant pas belge). Le cardinal Mazarin, principal ministre de France, et les Jésuites considèrent le candidat excellent. Mais deux problèmes se présentent. D'abord, on avait omis de l'en aviser et lorsqu'il le fut, il promit une réponse à la sortie d'une retraite pour discerner l'appel de la Providence à son endroit. La réponse est sans équivoque : il décède en quelques jours. Et l'affaire tombe à l'eau.

Mais l'idée d'un évêché était lancée. À l'Assemblée du clergé de France du 25 mai 1646, le très svelte évêque de Grasse, M^{gr} Antoine Godeau, soutient le projet d'un évêché montréalais : « Il est digne de la piété et de la dignité du Clergé de France de travailler à la perfection d'un si religieux dessein, afin que l'Église, que Dieu a assemblé au pays de Canada avec tant de merveilles, ne demeure plus longtemps privée d'un évêque pour la gouverner. » Lorsque le jeune roi Louis IV crée le Conseil de Québec,



Saint François de Laval
Numéro 48
Mai 2024

Ce bulletin est publié deux fois l'an et est envoyé gratuitement par la poste. Il se retrouve en format PDF sur notre site web. Nous avons le souci de l'environnement. Votre inscription volontaire à notre liste d'envoi électronique permettra de minimiser l'utilisation du papier. Vous recevrez les prochains exemplaires en format PDF en vous adressant à centre@francoisdelaval.com

Pour nous joindre
Centre d'animation François-De Laval
16, rue De Buade,
Québec (Québec) G1R 4A1
Téléphone: 418 692-0228
Courriel: centre@francoisdelaval.com

Visitez notre site web:
www.francoisdelaval.com
sur Facebook et sur Twitter: @CentreFdL



Rédacteur en chef: Jean Duval
Collaborateurs: Daniel Abel
Martin Bolduc
Cyrille-Gauvin Francoeur
Martina de Vries

Conception graphique:
lecourscommunication.com

Tirage: 1000 exemplaires en français
et 500 en anglais

Membre de l'Association des médias catholique et œcuméniques (AMéCO)



Dépôt légal:
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1920-1117



L'Hôtel de Rambouillet, toile de François-Hippolyte Debon, représentant M^{gr} Antoine Godeau, au centre. Image : Wikipédia

le 27 mars 1647, pour l'administration de la colonie, il y nomme le gouverneur de Québec, celui de Montréal, et le supérieur des Jésuites « en attendant qu'il y ait un évêque ».

Mais les Jésuites jugent que le pays est encore trop instable pour y installer un évêché. Marie de l'Incarnation partage leur sentiment dans sa lettre du 11 octobre 1646 à son fils : « L'on parle de nous donner un évêché en Canada; pour moi, mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'évêque dans ce pays, lequel n'est pas assez bien établi. D'ailleurs, nos révérends pères [jésuites] y ayant planté le christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelque temps sans qu'il n'y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins. » D'ailleurs, la guerre iroquoise reprend. Malgré tout, en 1650, la Compagnie des Cent Associés, qui a la tâche de coloniser et d'évangéliser le pays, propose un évêque jésuite, mais leur général, Goswin Nickel, répond que le règlement interdit à ses membres la charge d'évêque. Et l'affaire tombe à l'eau.

Une nouvelle idée : des V. A.

En 1650, le P. Alexandre de Rhodes, jésuite, présente un nouveau concept à Rome : envoyer dans les pays de mission des évêques « vicaires apostoliques » afin d'y ordonner plus rapidement un clergé local et y conférer la confirmation, le temps d'ériger un diocèse en titre. L'idée fait rapidement son chemin, si bien que le très intelligent pape Innocent X le propose comme évêque du Tonkin. Ce dernier refuse et offrira plus tard le « poste » à nul autre que l'abbé

François de Laval. Ses amis François Pallu et Pierre Lambert de La Motte sont suggérés pour la Chine et la Cochinchine.

Le P. de Rhodes en parle au Conseil de Conscience de la reine mère, Anne d'Autriche, qui a l'exclusivité de la nomination des nouveaux évêques français. Il a pour membre proéminent Vincent de Paul, qui adresse une supplique au Saint-Siège en 1653 : « Nous avons ici sous la main trois prêtres choisis, d'une probité connue, tout dévoués à cette cause si dure et prêts à entreprendre pour le Christ ce voyage plein de dangers et à travailler toute leur vie sans répit dans ces royaumes lointains. » Mais l'on ne trouve du financement que pour deux évêchés asiatiques et l'abbé de Laval est mis de côté. Et le projet tombe à l'eau.

(suite en page 4)



Le Conseil de Conscience, toile de Jean-François de Troy, où l'on voit le cardinal de Mazarin, à gauche, la reine et le roi, et à droite, Vincent de Paul. Image : Wikipédia



43 ans de sens et d'actionsssss

(suite de la page 3)

Candidats n^{os} 3 et 4 : un sulpicien et un jésuite

En 1656, les Associés de Montréal reviennent à la charge pour leur diocèse en s'adressant à l'Assemblée du clergé de France. À la session du 10 janvier 1657, on présente une candidature épiscopale : Gabriel de Queylus, un sulpicien. La reine lui préférerait un jésuite plus expérimenté. Elle suggère donc trois anciens supérieurs des missions jésuites du Canada^v dans sa requête à Rome, avec pour préférence Paul Le Jeune. Parce qu'elle ne faisait pas d'âgisme. Lorsque le P. Nickel rappelle l'impossibilité pour les Jésuites d'occuper cette fonction, un prêtre sera proposé, qui sera tout aussi bon, parce qu'il a été un de leurs bons élèves : François de Laval.

Candidat n^o 5 : François de Laval

À l'automne 1657, les Sulpiciens s'installent à Montréal et l'affaire est pressée à Rome, où les cardinaux de la Propagande proposent un compromis : si un jésuite ne peut être évêque en titre, accepterait-il la charge de vicaire apostolique ? La reine, enthousiaste à l'astuce, met de côté une fois de plus l'abbé de Laval et rédige une seconde demande au général des Jésuites, suggérant les trois mêmes jésuites, tout en laissant l'espace du nom en blanc, afin que le P. Nickel puisse inscrire son choix. Le général insiste et écrit le nom de François de Laval. Et le projet ne tombe pas à l'eau !

Mais s'ensuit *La saga d'un sacre*^{vi} pour la consécration épiscopale de M^{gr} de Laval, qui se voit confier un diocèse à la juridiction floue.

Une autre saga : l'évêché de Québec

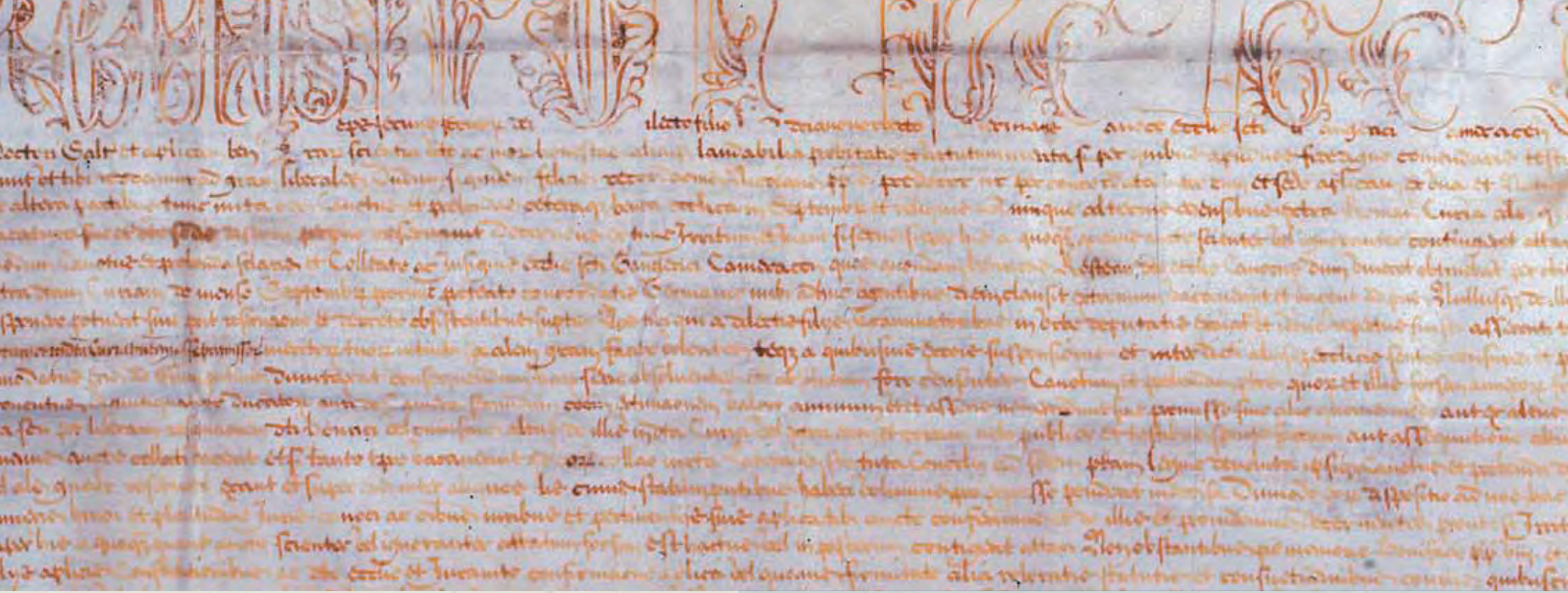
M^{gr} de Laval constate rapidement que le vicariat apostolique n'est pas pris au sérieux en Nouvelle-France. Il y a nécessité d'asseoir l'autorité de l'Église naissante par un diocèse en titre. Il réitère cette proposition « encore et encore »^{vii}, dans ses lettres latines et ses rapports envoyés à Rome jusqu'en 1670. Il le fait aussi auprès de la Cour de France.

Le 14 novembre 1663, lorsque le jeune roi Louis XIV lui attribue les menses abbatiales de Méobecq pour financer l'Église canadienne, il lui promet de faire la demande au pape. Mais cette lettre n'est envoyée de Paris que le 28 juin 1664, alors que la Congrégation se réunit à Rome le 30 juin, et les rapports sur l'état de l'Église du Canada de M^{gr} de Laval n'arrivent que l'année suivante. Les cardinaux discutent à nouveau le 15 décembre 1666 d'ériger un diocèse. L'idée est généralement acceptée, à condition que les Cours de France et de Rome s'entendent sur les termes utilisés dans la bulle. En attendant, l'autre requête de M^{gr} de Laval de procéder par cures amovibles en attendant un diocèse est accordée.

Rome émet une première ébauche d'un décret papal, nommé « bulle », en 1667, qui est corrigée par la France en 1668 et en 1669, ils en sont presque à un consensus lorsque le ministre Colbert revient sur l'idée originelle de Mazarin, « promise » par le roi dans sa lettre du 27 mars 1659, que l'évêché de Québec serait suffragant de l'archevêché de Rouen^{viii}. Devant la nécessité d'agir pour le bien de l'évangélisation, M^{gr} de Laval répond à la Propagande le 30 septembre 1669 à ce sujet : « Je suis prêt [à accepter] tout ce qui sera jugé le meilleur et le plus convenable. » Finalement, Colbert accepte que le diocèse ne relève pas de celui de Rouen^{ix}... mais oublie d'en aviser ses agents à Rome, qui continueront à négocier en ce sens. Les termes pour les bulles ne seront convenus que le 2 février 1674. Et enfin, le projet est mené à bien. Que vous croyez!!!



La calligraphie, le texte très abrégé et codifié et les enluminures rendent les bulles pontificales chères à produire. Ici, l'exemple de la bulle d'Urbain VIII à Henry II, 1637. Image : Wikipédia



Détail de la bulle d'Urbain VIII à Henry II, 1637.

Image : Wikipédia

C'est combien par bulle ?

Parce qu'il faut aussi régler les frais pour produire les bulles. Neuf bulles en tout. Un travail long, minutieux et très onéreux. Devant l'ampleur des sommes à verser, M^{gr} de Laval écrit au pape : « Je crains que ma pauvreté ne soit un empêchement [...] Que Votre Sainteté me permette de demander cette faveur pour une chose d'une telle importance et qu'elle veuille nous l'accorder gratuitement^x. » Le problème met à mal le projet au point de faire une congrégation spécifiquement sur le coût des bulles de Québec. Les procureurs de M^{gr} de Laval citent le cas des diocèses de Lima et d'Arequipa, qui les auraient obtenues gratuitement, mais d'autres cardinaux démontrent qu'ils ont en fait été taxés de 33,5 florins et que leurs bulles ont coûté 400 écus chaque. L'année suivante, l'on décrète qu'un minimum de 1 800 écus devra être versé pour les bulles de l'évêché de Québec, ou 1 100 écus si le pape les accorde par « voie secrète », ce qui est fait le 18 avril 1673. M^{gr} de Laval promet de payer 1 000 écus de sa poche si le roi n'y fournit rien. Ce dernier, en pleine guerre, accordera l'argent... pris sur le montant versé annuellement à l'Église canadienne. Et l'affaire est menée à bien. Que vous croyez!!!

(suite en page 6)

9 bulles pour un évêché

Les bulles qui érigeaient l'évêché de Québec [1^{er} octobre 1674] étaient au nombre de neuf, dont l'original des deux principales est aujourd'hui perdu. [...] La 1^e est la bulle *In arduum* qui érigeait le siège épiscopal. La 2^e est la bulle des provisions du nouvel évêque, M^{gr} de Laval. Outre ces deux bulles solennelles, la 3^e est une commission à l'archevêque de Paris et aux évêques de Poitiers et de La Rochelle pour recevoir la profession de foi et le serment de fidélité de l'évêque pourvu et pour les transmettre mot pour mot à Rome après les avoir reçus. [...] La 4^e bulle est une absolution de toutes peines canoniques que M^{gr} de Laval aurait pu encourir, cela afin de prévenir toute irrégularité et empêcher qu'on accuse sa provision de nullité. La 5^e bulle, qui est adressée au roi de France, recommande le nouvel évêque et son Église à la protection royale. [...] La 6^e bulle est adressée au chapitre cathédral de Québec, quoiqu'encore inexistant, lui intimant de vivre en union avec l'évêque, de lui porter respect et obéissance [...]. La 7^e est adressée au clergé et l'exhorte à recevoir l'évêque avec révérence, de même qu'à remplir fidèlement ses ordonnances et ses instructions. La 8^e est adressée au peuple, qui est engagé à reconnaître l'évêque comme son pasteur et à écouter ses préceptes et ses avertissements. La 9^e et dernière bulle est adressée aux vassaux de l'Église de Québec, leur ordonnant de porter à l'évêque la déférence qu'ils lui doivent et, comme tel, de lui rendre les services d'usage et lui prêter les serments accoutumés [...].

Extraits tirés de *Notice sur les bulles de 1674* par M^{gr} Armand Gagné, dans L. Campeau, *L'évêché de Québec (1674)*, 1974, p. 95-96



43 ans de sens et d'actionsssss

(suite de la page 5)

Parce qu'il y a le taux de change^{xi} à régler (oui, ça existe déjà à l'époque). Après une supplique désespérée de M^{gr} de Laval^{xii}, le cardinal Francesco Barberini offre de payer la différence. Il ne restait que les frais d'expédition d'un petit 20 pistoles que, malgré tout, l'abbé Pallu, agent de Laval à Rome, hésitait à payer. La réponse du très coloré abbé Gazil, procureur de M^{gr} de Laval, ne tarde pas à exploser^{xiii}.

Enfin, après 43 ans d'efforts, le dossier administratif est clos à l'été 1674 : « Il s'est répandu une joie sur son visage [François de Laval] qui le rajeunit de dix ans^{xiv} ». L'évêché de Québec est érigé le 1^{er} octobre 1674.

Les bulles seront remises le 24 avril 1675 à Paris et, désireux de retourner en Nouvelle-France, il accourt prêter le serment de fidélité au roi (un autre frais de 20 pistoles, qu'il payera de sa poche).

Le désormais premier évêque de Québec en titre put enfin, après quatre ans d'absence, « retourner auprès de ma très chère épouse [l'Église du Canada]^{xv} ». ■

Bibliographie

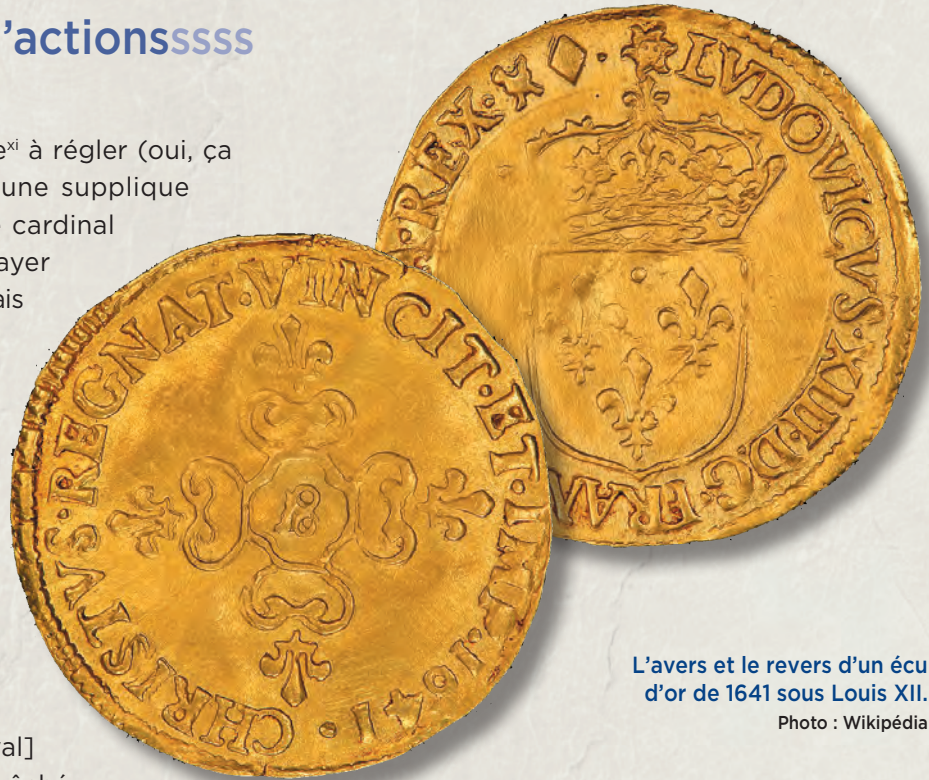
Campeau, L. *L'évêché de Québec (1674) : aux origines du premier diocèse érigé en Amérique française*, Québec : La Société historique de Québec, 1674, 142 p.

Demers, G.-É., « Nomination et sacre de M^{gr} de Laval », *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1957, vol. 25, p. 13-32.

Faillon, É.-M. *Histoire de la colonie française en Canada*, vol. 2, Montréal : Bibliothèque paroissiale, 1865-1866, p. 47-53 et p. 271-275.

Rochemonteix, C. de, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle, d'après beaucoup de documents inédits*, vol. 2, Paris : Letouzey et Ané, 1895, p. 190-202.

- i La Sacrée congrégation de la propagande est une curie romaine fondée par Grégoire XV pour administrer les efforts d'évangélisation dans les territoires nouvellement découverts.
- ii La Propagande fit d'ailleurs le reproche aux Capucins de négliger leur devoir de lui envoyer un rapport chaque année sur l'avancement de leur mission. Au contraire, M^{gr} de Laval apparaît dans une liste des évêques les plus assidus dans cette tâche. (Propagande, Congressi (Missioni), Miscellanea, vol. 1, f. 288, 230)
- iii Est-ce que Pierre Pons fut refusé parce qu'il était de nature volcanique? Les textes ne le disent pas. Mais je ne pouvais m'empêcher de faire cette blague.
- iv La Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France désirait fonder une ville fortifiée



L'avers et le revers d'un écu d'or de 1641 sous Louis XII.

Photo : Wikipédia

- v par des murs et par la pureté de leur catholicisme pour apporter la foi aux Autochtones. En 1663, la Société est dissoute et légua son projet aux Sulpiciens, qui arriveront au Canada en 1657.
- vi On propose Charles Lalemant, qui est jugé trop populaire et soupçonné d'avoir supporté la Fronde, et sera rejeté; Paul Ragueneau, qui s'était immiscé un peu trop dans les affaires politiques, sera rejeté; et Paul Le Jeune, un protestant converti et de caractère inflexible, mais fiable et cherchant des solutions pratiques.
- vii Voir *La saga d'un sacre*, Bulletin no 37, sur le répertoire *Anima* : François de Laval à travers sa correspondance latine. Quelques aspects de sa personnalité et son activité. Conférence de Paul-Hubert Poirier du 27 septembre 2022.
- viii Sur la longue et complexe saga de la juridiction au Canada, voir Lucien Campeau, « La juridiction ecclésiastique en Nouvelle-France avant M^{gr} de Laval », Session d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 1972, vol. 39, p. 91-108, sur le répertoire *Anima* : <https://sfdl.omeka.net/items/show/9973>. Lorsqu'en 1669, Michel Gazil est nommé préfet pour l'envoi de missionnaires aux îles d'Amérique française, il suggère d'y envoyer immédiatement un évêque pour ne pas répéter les problèmes qu'il y a eu entre le Canada et Rouen. (Lettre de la Propagande à Bargellini, 13 juin 1669)
- ix En contrepartie, l'archevêque de Rouen sera nommé à l'archevêché de Paris avec le titre de duc et pair de France.
- x Lettre de Laval à Clément X, 27 août 1670.
- xi « M^{gr} de Laval a payé 272 doublons espagnols au lieu des 1 000 scudi promis. » (Mémoire de la Propagande, 27 avril 1673)
- xii « Comment puis-je maintenant exposer davantage au Saint-Siège mon indigence et les dettes contractées de jour en jour à Paris? J'ai exposé tant de fois ce qu'il en est que j'en suis las. » (Laval à Altieri, 8 février 1675)
- xiii « Un agent peut bien peu s'il ne peut donner 20 pistoles sans avis quand il s'agit de mettre fin à une affaire de la suprême importance! Cela soit dit pour quelque autre pareille occasion, car en retardant l'expédition de ces bulles de deux mois, on hasarde de ne les avoir de longtemps, les moments de la vie d'un pape de 86 ans n'étant plus que précaires! » (Gazil à Pallu, 14 décembre 1674)
- xiv Lettre de Gazil à Pallu, 13 juillet 1674.
- xv Lettre de Laval à Clément X, 13 novembre 1675.

BRÈVES

Par Jean Duval

Il existe de nombreux événements concernant saint François de Laval. Ils sont souvent méconnus et méritent d'être mentionnés. N'hésitez pas à nous les partager.



Une affaire de famille

1 Exposition éphémère *Une affaire de Famille!*

Il y a 350 ans, saint François de Laval fonda le diocèse catholique de Québec. Le premier en Amérique au nord des colonies espagnoles. Pour l'occasion le Centre d'animation François-De Laval offre une exposition temporaire haute en couleur *Une affaire de Famille!* Venez découvrir les familles qui ont inspiré François. Visite libre et gratuite. Le Centre se situe à l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame de Québec. Ouvert de mai à novembre 2024, selon les heures d'ouverture de la cathédrale.

2 350 ans de sens et d'action

À l'invitation de M^r Marc Pelchat, président des célébrations du 350^e anniversaire de fondation du diocèse de Québec, le Centre Marie-de-l'Incarnation, le Centre Catherine-de-Saint-Augustin, la Compagnie des Jésuites de Québec, la basilique cathédrale Notre-Dame de Québec et le Centre d'animation François-De Laval ont orienté certaines de leurs activités pour s'intégrer à la programmation offerte.



4 Pèlerinages clé en main

Saviez-vous qu'il existe un secrétariat dédié à l'organisation de pèlerinages de groupes à la cathédrale Notre-Dame de Québec et aux tombeaux des fondatrices et fondateurs. Visitez l'offre de service sur notre site www.pelerinagequebec.ca. Remplissez le formulaire pour recevoir un appel afin de préciser vos attentes, vous proposer un programme adapté et faire les réservations.

Pèlerinages
Vieux-Québec



3 La Neuvaine des fondatrices et fondateurs

Nous avons appris tout récemment que les autorités de la paroisse cathédrale Notre-Dame de Québec réinstaurent, à partir de 2025, l'activité annuelle de la Neuvaine des fondatrices et fondateurs. Tous les centres ont confirmé leur collaboration.

5 La quinzaine des fondatrices et fondateurs

Deux semaines d'activités inédites sont offertes du 28 avril au 12 mai pour découvrir nos saints, sainte et bienheureuse. Des expositions, des concerts, une conférence animée, *La nuit des églises*, etc. Participez gratuitement! Voir la programmation sur le site du diocèse : www.diocesequebec350.ca

Neuvaine
Sur les pas
de nos témoins
dans la foi

**30 avril au
8 mai**





Le Rocher Percé tel que vu par François de Laval à son arrivé en Nouvelle-France en 1659. Détail de la gravure de Pierre-Charles Canot (1714-1777) selon un dessin du capitaine Hervey Smyth. (Musée national des beaux-arts du Québec)

ICONOGRAPHIE

François de Laval, fondateur du diocèse de Québec

Sur une des nombreuses verrières de la basilique Notre-Dame du Cap à Trois-Rivières, nous pouvons reconnaître sur celle-ci les armoiries de M^{gr} de Laval couronnant la cathédrale Notre-Dame de Québec, au pied de laquelle git l'évêque fondateur¹ avec pour inscription « la pierre angulaire ».

Les vitraux de la basilique ont été réalisés selon les techniques utilisées au Moyen Âge pour les cathédrales gothiques d'Europe, comme celles de Chartres, Reims, Le Man, etc. Le verre est teinté dans la masse lors de la cuisson au four.

Œuvre réalisé en 1964 par le père Jan Tillemans (1915-1980), o.m.i., en verre soufflé et taillé.

1 Inspiré du gisant de Francesco Nagni installé en 1951 dans la chapelle extérieure du Séminaire de Québec.

CITATION

Confiance en l'avenir

[...] et je prie pour que le siège épiscopal, érigé ici pour moi par vos soins, soit éternel et qu'il brille comme les étoiles parmi les habitants du ciel vêtus de pourpre.

Extrait de la lettre de Laval à la Propagande, 13 novembre 1675, traduite du latin par Paul-Hubert Poirier

